



Mesurer pour comprendre

## L'Insee publie les nouvelles populations officielles des Hauts-de-France et de ses départements

Insee Flash Hauts-de-France n° 35 à 40, décembre 2017



**Les Hauts-de-France restent la troisième région la plus peuplée de France** avec 6 007 976 habitants, derrière l'Île-de-France (12 082 144 habitants) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (7 877 698 habitants).

**Entre 2010 et 2015, la région gagne 57 025 habitants,**



soit + 0,2 % par an en moyenne (contre + 0,5 % en France). La progression de la population régionale s'explique par un excédent des naissances sur les décès (solde naturel). En revanche, le solde migratoire est déficitaire : il y a davantage de personnes qui quittent la région que de personnes qui s'y installent. Les Hauts-de-France sont ainsi la région avec le plus fort excédent naturel et le plus fort déficit migratoire de France de province.



**Le Nord est le département le plus peuplé de France.**

En outre, plus de la moitié des quinze communes les plus peuplées des Hauts-de-France se situe dans le Nord. Pour autant, la population croît plus vite dans les petites communes (moins de 2 000 habitants) comme dans le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne.



Nombre de communes



Populations en 2015



Part de la population régionale



Classement des départements français



Évolution entre 2010 et 2015

Aisne	804	538 659	9 %	49e	- 1799
Nord	648	2 605 238	43,3 %	1e	+ 28 468
Oise	687	821 552	13,7 %	26e	+ 17 957
Pas-de-Calais	891	1 472 648	24,5 %	8e	+ 11 261
Somme	779	571 879	9,5 %	45e	+ 1 138
<b>Hauts-de-France</b>	<b>3 161</b>	<b>6 009 976</b>	-	-	<b>+ 57 025</b>



- **La région Hauts-de-France reste la troisième région de France la plus peuplée de France,**  
*Insee Flash Hauts-de-France n° 35, décembre 2017*
- **539 000 habitants dans l'Aisne au 1er janvier 2015,**  
*Insee Flash Hauts-de-France n° 36, décembre 2017*
- **Le Nord, département le plus peuplé de France avec 2 600 000 habitants,**  
*Insee Flash Hauts-de-France n° 37, décembre 2017*
- **L'Oise, troisième département le plus peuplé de la région avec 822 000 habitants,**  
*Insee Flash Hauts-de-France n° 38, décembre 2017*
- **1 473 000 habitants dans le Pas-de-Calais au 1er janvier 2015**  
*Insee Flash Hauts-de-France n° 39, décembre 2017*
- **572 000 habitants dans la Somme au 1er janvier 2015,**  
*Insee Flash Hauts-de-France n° 40, décembre 2017*

## Éléments de méthode

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité fixe comme premier objectif du recensement de la population la publication tous les ans des chiffres des populations légales. Ces chiffres sont calculés pour la France, toutes ses communes et circonscriptions administratives. La responsabilité du calcul des populations légales est confiée à l'Insee.

Les populations légales sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement conduites de 2013 à 2017. Afin de respecter l'égalité de traitement des communes, les informations collectées sont ramenées à une même date, celle du milieu de la période. Ainsi, ces populations qui entrent en vigueur au 1er janvier 2018 sont millésimées 2015.

**Le terme générique de populations légales regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes :**



**Population totale**

=



**population municipale**

+



**population comptée à part**

**Utilisée pour l'application des dispositions législatives ou réglementaires**

(DGF des communes, nombre de conseillers municipaux...)

Personnes dont la résidence habituelle est une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune.

(exemple : élèves ou étudiants majeurs logeant dans une autre commune pour leur études mais dont la résidence familiale est située dans la commune).

Personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune

+ personnes sans abris

+ personnes résidant en habitations mobiles

+ détenus des établissements pénitentiaires.

**= population statistique, utilisée par l'Insee dans ses études**

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**



**06 60 51 86 50**



**[communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)**